Municipalité de
Berthier-sur-Mer

L E B E R T H E L A I S (E X P R E S S)

Site internet : www.berthiersurmer.ca

J A N V I E R 2 0 1 9

Consulter notre site Internet : berthiersurmer.ca pour lire le journal *Le Berthelais* et toutes autres informations.

fête d'hiver 2019

Programmation

Vendredi 1er février

18 h : Ouverture de la fête d'hiver
Patinage aux flambeaux
Bar de glace, feu de joie, glissade colorée
19 h 30 : film extérieur (L'ère de glace) + bûches scandinaves
*** En cas de mauvais temps la projection à l'intérieur***

Samedi 2 février

13 h à 16 h : Sculpture sur neige avec Denys Heppell
14 h : Jeux d'habileté hockey
15 h : Tire sur neige et glissade en famille
19 h : Randonnée nocturne en raquettes
(Départ du Centre de loisirs 24, boul. Blais Est).
Visite de l'érablière «Cass de fer» et feu de joie
21 h à 23 h : Chansonnier Bruno Gendron au Centre de loisirs

Dimanche 3 février

9 h : La classique hivernale
11 h : Brunch familial *Organisé par la Corporation touristique
12 h : Hommage aux joueurs de ballon balai hommes
Adultes : 15 $ (+13 ans); Enfants : 7,50 $ (5 à 12 ans)
Enfants : Gratuit (-4 ans)
13 h : Glissade en famille
15 h : Patinage libre

On vous attend !

Pascal services financiers

Gaétan Pascal
Conseiller autonome en sécurité financière
Représentant en épargne collective
Inscrit auprès de Services en placement Peak inc.

111, Boulevard Blais Ouest
Berthier-sur-Mer
(Québec) G0R 1E0

T 418.259.7770
T 418.472.7770
gpascal@peakgroup.com

ECHO DU CONSEIL

Bonjour à tous,

Tout d'abord je tiens à vous souhaiter à tous et toutes de la part de tout le conseil municipal une BONNE et HEUREUSE ANNÉE 2019 pleine de santé, de plaisir et de bonheur.

Nous vous livrons ce mois-ci une version abrégée du Berthelais contenant l'essentiel de l'information des activités du dernier mois ainsi que celles à venir dans les prochaines semaines. La version Berthelais 2.0 devrait sortir en mars 2019. Cette version allégée, plus concise avec moins de publicité et des informations touchant tous les groupes d'âge devrait vous plaire.

Comme vous le remarquerez, vous verrez de plus en plus et serez en mesure d'apprécier notre nouvelle image de marque. En effet, le nouveau logo représentant Berthier-sur-Mer sera présent dans toutes nos communications et notre affichage.

Lors de la séance extraordinaire du 18 décembre dernier, nous avons déposé un budget équilibré de 2 433 842 $. C'est avec plaisir que je vous annonce aucune augmentation même si le budget global va augmenter de +/- 30 000 $ pour le prochain exercice. Nous avons convenu, au conseil municipal, de reconduire les mêmes taux et les mêmes tarifs que l'an dernier. Comme nous avons généré des surplus en 2018, nous avons choisi de payer les taxes foncières spéciales imposées à l'ensemble des contribuables sur les égouts et l'aqueduc, ce qui représentait 0.012 $ pour chaque 100 $ d'évaluation. Certains taux fixes ont diminué à cause de la baisse du solde du prêt (capital et intérêt). Nous avons transféré le taux fixe de la protection incendie dans la colonne du taux général qui n'a cependant pas augmenté. Comme le nombre de contribuables a augmenté au cours de la dernière année, tous verront leur compte de taxe diminuer d'environ 3.5 %.

En 2018 nous avons généré un surplus approximatif de 500 000 $ principalement par les taxes perçues sur les nouvelles constructions (20 nouvelles en 2018), les ajustements de valeur foncière à la suite des rénovations majeures, les droits de mutation, les subventions perçues pour certains travaux municipaux et les revenus de certains services offerts à la population (location de salles et terrains, revenus de bar, inscriptions aux activités, etc.). Ces surplus seront affectés à des projets structurants pour améliorer le milieu de vie, le développement touristique ainsi que des projets d'immobilisations.

Tel qu'amorcé en 2018 le projet pilote qui offre le service de collecte des matières compostables se poursuit. Votre collaboration est très appréciée et les résultats seront connus au cours des prochains mois. Nous avons convenu de faire une seule collecte mensuelle au cours des 3 prochains mois soit les 21 janvier, 18 février et 18 mars. Pour contrer la problématique du gel des matières nous vous suggérons de déposer les déchets dans des sacs de papier appropriés aux bacs bruns qui vous seront offerts Gratuitement (limite de 5 par personne).

Le conseil travaille ardemment sur quelques projets d'envergure. Au cours de la prochaine année, nous allons former un comité ad hoc avec la fabrique qui se penche l'avenir de notre église. Nous allons continuer de plancher sur le réaménagement du bureau municipal, du centre des loisirs ainsi que de la caserne incendies. Au cours du prochains mois, un nouveau centre d'entrainement amélioré sera aussi aménagé : nouveau décor, nouveaux appareils et nouvelles dispositions seront à l'honneur.

En résumé, encore une belle année s'amorce, remplie de projets.

Richard Galibois, maire

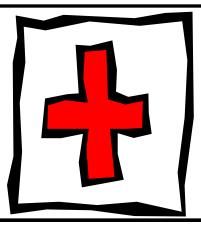

Prise de sang offertes par le CLSC

Savez-vous qu'à tous les mois
vous avez la possibilité de faire
prendre vos prises de sang à Berthier-sur-Mer?

Prochaines visites
13 février et 13 mars 2019
au **centre de loisirs** de Berthier-sur-Mer.
(24, boul. Blais Est)

Janvier 2019

Légende: Recyclage, Ordures, Monstres, Résidus verts, Organiques, Dépôt à Saint-François

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1 Bureau Municipal fermé 21 déc. 2018 au 7 jan. 2019	2 Bureau Municipal fermé 21 déc. 2018 au 7 jan. 2019	3 Bureau Municipal fermé 21 déc. 2018 au 7 jan. 2019	4 Bureau Municipal fermé 21 déc. 2018 au 7 jan. 2019	5
6	7 **Bibliothèque** **19 h à 20 h 30**	8 **Bibliothèque** **13 h à 15 h 30** **Parents pressés, mais informés!** **19 h**	9 ***Prise de sang*** ***Centre de loisirs*** Cartes 13 h Club Étoile d'Or	10	11 Cartes 19 h 30 Club Étoile d'Or	12
13	14 **Bibliothèque** **19 h à 20 h 30**	15 **Bibliothèque** **13 h à 15 h 30**	16 Cartes 13 h Club Étoile d'Or	17	18 Cartes 19 h 30 Club Étoile d'Or	19
20	21 **Bibliothèque** **19 h à 20 h 30**	22 **Bibliothèque** **13 h à 15 h 30**	**23** Cartes 13 h Club Étoile d'Or Collecte sapins	24	25 Cartes 19 h 30 Club Étoile d'Or	26
27	**28** **Bibliothèque** **19 h à 20 h 30**	**29** **Bibliothèque** **13 h à 15 h 30**	30 Cartes 13 h Club Étoile d'Or	31		

Février 2019

Légende: Recyclage, Ordures, Monstres, Résidus verts, Organiques, Dépôt à Saint-François

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					1 **Fête d'hiver** Cartes 19 h 30 Club Étoile d'Or	2 **Fête d'hiver**
3 **Fête d'hiver**	4 **Séance du conseil 19 h** **Bibliothèque** **19 h à 20 h 30**	5 **Bibliothèque** **13 h à 15 h 30**	6 Cartes 13 h Club Étoile d'Or	7	8 Cartes 19 h 30 Club Étoile d'Or	9
10	11 **Bibliothèque** **19 h à 20 h 30**	12 **Bibliothèque** **13 h à 15 h 30** **Parents pressés, mais informés!** **19 h**	13 ***Prise de sang*** ***Centre de loisirs*** Cartes 13 h Club Étoile d'Or	14	15 Cartes 19 h 30 Club Étoile d'Or	16
17	18 **Bibliothèque** **19 h à 20 h 30**	19 **Bibliothèque** **13 h à 15 h 30**	**20** Cartes 13 h Club Étoile d'Or	21	22 Cartes 19 h 30 Club Étoile d'Or	23
24	**25** **Bibliothèque** **19 h à 20 h 30**	**26** **Bibliothèque** **13 h à 15 h 30**	27 Cartes 13 h Club Étoile d'Or	28		

Trois collectes des matières organiques pour janvier, février et mars 2019

- Notez que pour la période d'hiver, la municipalité fera trois collectes des matières organiques :

- ☑ 21 janvier 2019
- ☑ 18 février 2019
- ☑ 18 mars 2019

En avril, ces collectes reprennent l'horaire du printemps

Des trucs pour contrer le gel

- Déposez un morceau de carton, du papier journal, des copeaux de bois au fond du bac, etc.
- Évitez de déposer les liquides dans votre bac brun;
- Vous pouvez utiliser un grand sac de papier pour résidus de jardin à l'intérieur du bac pour réduire le contact entre les matières humides et les parois du bac. Des sacs sont distribués gratuitement aux citoyens au bureau municipal.
- Les petits sacs en papier font également très bien l'affaire et évitent de gérer le mini-bac. Ces sacs, de marque Sac au Sol, sont disponibles au marché du Roi du 23, Rue Principale Est et chez Costco.

La Municipalité vous encourage à poursuivre cette collecte et demeure attentive à vos questions à ce sujet.

Distribution de sacs en papier - collecte des matières organiques

La gestion des matières organiques présente certains défis en saison hivernale, c'est pour cette raison que la Municipalité offre gratuitement à ses résidents un paquet de cinq grands sacs pour le bac brun.

Ces sacs pourront être mis directement dans le bac brun et accueillir par la suite les résidus alimentaires durant la période d'hiver. Lorsque le sac sera rempli, vous pourrez le refermer et mettre votre bac brun en bordure du chemin selon l'horaire hivernal de cette collecte soit le 21 janvier, 18 février et le 18 mars.

L'utilisation d'un grand sac en papier devrait faciliter le vidage des matières organiques en évitant qu'elles restent collées au fond du contenant et d'adhérer davantage au sac.

Quand et à quel endroit peut-on se procurer ces grands sacs ?* Pour l'hiver 2019, le paquet de sacs est disponible maintenant au bureau municipal *(selon l'horaire des heures d'ouverture).

Merci de votre collaboration !
La Municipalité de Berthier-sur-Mer

Résumé des séances du conseil et budget 2019

Voici un résumé des principales décisions prises par le conseil municipal lors des séances de décembre 2018 et de celle du 15 janvier 2019. Les versions intégrales des procès-verbaux sont disponibles sur le site web de la Municipalité dans la section Conseil Municipal (berthiersurmer.ca/municipalite/conseil-municipal), nous pouvons également fournir des copies papiers aux citoyens qui en feront la demande au bureau municipal.

Adoption de règlements et avis de motion :

Le conseil a adopté les règlements suivants: Règlement n°316 afin de modifier certains articles du règlement n°215 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics en l'adaptant notamment à l'usage maintenant légal du cannabis; Règlement n°317 afin de permettre la présence d'un surveillant en camionnette, au lieu d'à pieds lors du déneigement à l'aide d'un souffleur; Règlement n°318 sur la gestion contractuelle qui indique les règles à respecter pour l'octroi de contrats municipaux. Tous ces règlements sont disponibles sur le site web dans la section Règlements (berthiersurmer.ca/municipalite/règlements).

Le conseil a également donné un avis de motion et déposé le projet de règlement n°319 imposant les taxes pour l'année 2019.

Finances :

Le conseil a procédé à différentes affectations de l'excédent de fonctionnement non affecté afin de pouvoir rembourser une partie du capital et des intérêts de prêts qui sont remboursés par l'ensemble de la population. Ces affectations permettront une réduction des taxes pour 2019.

Trois fonds ont également été créés à partir de l'excédent de fonctionnement non affecté afin de prévoir des investissements futurs. Les fonds sont : un fond de 175 000 $ pour la réalisation de projets structurants afin d'améliorer le milieu de vie de Berthier-sur-Mer; un fond de 50 000 $ pour le développement touristique de Berthier-sur-Mer et un fond de 175 000 $ pour la réalisation de projets d'immobilisations. Il ne s'agit que de sommes réservées pour des projets futurs, le conseil devra voter des résolutions et/ou des règlements pour les affecter à des projets précis.

Dérogation mineure :

Le conseil a accordé une dérogation mineure pour un bâtiment accessoire additionnel sur le lot 3 697 543.

Autres sujets d'intérêt :

Création d'un comité ad hoc de conseillers, membres de conseil de la Fabrique et de citoyens afin d'entamer une réflexion sur l'avenir du bâtiment de l'église. Le conseil a également autorisé l'achat de nouveaux équipements pour le gym, tout en mandatant Jonathan Blouin et la conseillère Chantal Godin pour effectuer la vente des vieux équipements.

Budget 2019 :

Le budget municipal 2019 a été adopté le 18 décembre 2018. Pour l'année 2019, le conseil municipal a établi le budget à 2 433 842 $, soit sensiblement le même montant que pour l'année 2018. Avec la croissance de la population et la vigueur au niveau de la construction de nouvelles résidences, nous pouvons d'ores et déjà annoncer une réduction du compte de taxe pour une quatrième année consécutive. Vous trouverez, aux pages suivantes, un résumé du contenu du budget.

Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier

Municipalité de Berthier-sur-Mer
Budget 2019, adopté le 18 décembre 2018

CATÉGORIE	DÉTAIL	REVENUS	DÉPENSES
Revenus et dépenses payées par la taxe foncière générale et les autres revenus			
Taxe foncière générale	0,40200/100 $ pour 2019	1 000 665 $	
Autres revenus de sources locales	Revenus de publicité, mutations, permis, locations, gym et piscine	90 630 $	
Parc à roulotte	Location 240 $ / année	1 680 $	
Administration			**388 337 $**
Conseil municipal			96 251 $
Application de la loi	Services professionnelles		25 850 $
Gestion financière			189 171 $
Greffes	Élections		0 $
Évaluation	Quote-part MRC		49 730 $
Immeuble municipal	Les frais reliés au bâtiment		12 335 $
Autres	Subvention et dons divers, site internet, réseau de fibre optique, fleurs, etc.		15 000 $
Protection incendie			**68 620 $**
Poste incendie	Les frais reliés au bâtiment		6 440 $
Protection incendie	Équipement, dépenses et salaires		62 108 $
Transport			**180 479 $**
Garage municipal	Les frais reliés au bâtiment		7 865 $
Transport adapté	Subvention annuelle		5 500 $
Voirie	Projets et entretien du réseau		168 070 $
Santé et bien-être			**5 000 $**
Logement social	Subvention annuelle OMH		5 000 $
Hygiène du milieu			**28 700 $**
Mat. résiduelles et secondaires	Organique et résidus verts		28 700 $
Urbanisme			**139 438 $**
Urbanisme et zonage	Quote-part MRC et inspecteur		79 449 $
Promotion de dév. économique (MRC)	Quote-part MRC		59 989 $
Loisirs et culture			**281 445 $**
Centre des loisirs	Frais reliés au bâtiment et salaires		89 635 $
Patinoire	Frais d'entretien, déneigement		2 000 $
Plage	Entretien et location des toilettes		13 750 $
Parcs	Entretien, affichage, dragage et activités de loisirs		25 450 $
Supralocal	Quote-part ville de Montmagny		32 635 $
Bibliothèque			10 500 $
Développement économique	Tourisme régional et corporation touristique		44 950 $
Terrain de jeux	Dépenses, sorties et salaires		31 270 $
Piscine municipale	Entretien et salaires		31 255 $
	Sous-total 1:	**1 092 975 $**	**1 092 975 $**

Revenus et dépenses payées par des taxes et frais fixes			
Police		**196 850 $**	**195 850 $**
	Tarifs à 180 $ et 110 $	196 850 $	
	Quote-part Sureté du Québec		196 850 $
Voirie		**302 774 $**	**302 774 $**
	Tarif à 274 $ et 214 $	302 774 $	
	Déneigement, salaires, tonte, cours d'eau, éclairage de rue, etc.		302 774 $
	Contrat FM Roy – rte St-François		15 692 $
Matières résiduelles		**185 400 $**	**185 400 $**
	Tarifs à 180 $ - 360 $ - 720 $	185 400 $	
	Collecte, transport, enfouissement		185 400 $
Aqueduc		**105 032 $**	**105 032 $**
	Tarif à 156 $ par cat. d'immeuble	101 712 $	
	Piscine, spa à 40 $	3 320 $	
	Entretien, bâtiment, tests, Gestech		105 032 $
Égouts		**66 684 $**	**66 684 $**
	Tarif à 106 $	66 684 $	
	Entretien, bâtiment, tests, Gestech		66 684 $
Boues de fosses septiques		**28 980 $**	**28 980 $**
	Tarif à 90 $ et 45 $	28 980 $	
	Quote-part MRC		28 980 $
Règlement 239		**58 966 $**	**58 966 $**
Aqueduc dette,	Tarif à 87 $ par unité selon cat.	50 898 $	
projet amélioration	Remboursement capital		45 400 $
en eau	Paiement des intérêts		8 389 $
	Remboursement à St-François pour recherche d'eau		5 177 $
2018-208	Affectation de surplus [1]	8 068 $	
Règlement 231, 234		**8 218 $**	**8 218 $**
Aqueduc Anse	Tarif à 391 $ par proprio. touché	8 218 $	
	Remboursement de capital		6 323 $
	Paiement des intérêts		1 895 $
Règlement 261		**126 546 $**	**126 546 $**
Aqueduc route 132	Tarif à 83 $ par unité selon cat.	57 491 $	
	Subvention PIQM	58 909 $	
	Réserve PIQM		58 909 $
	Remboursement de capital		61 500 $
	Paiement des intérêts		6 137 $
2018-208	Affectation de surplus [1]	10 146 $	
Règlement 288		**75 087 $**	**75 087 $**
Étangs	Tarif à 96 $ par unité selon cat.	63 823 $	
	Remboursement en capital		51 840 $
	Paiement des intérêts		23 247 $
2018-208	Affectation de surplus [1]	11 264 $	
Secteur de l'Anse			
Règlement 298		**186 330 $**	**186 330 $**
Égouts Anse phase 1	Tarif à 1 674 $ et 1 255 $	177 013 $	
Aqueduc Anse phase 2	Tarif à 261 $ et 195 $	9 317 $	
	Remboursement en capital		128 640 $
	Paiement des intérêts		57 690 $
	Sous-total 2:	**1 340 867 $**	**1 340 867 $**
	GRAND TOTAL :	**2 433 842 $**	**2 433 842 $**

NOTE 1 : Affectation de surplus au remboursement du capital et des intérêts à échéance 2019 d'une partie des prêts des R288, R261 et R239 (résolutions 2018-208, 2018-209 et 2018-210. Le total de ces affectations pour l'année 2019 est de 29 478 $ et il s'agit de prêts qui étaient remboursés par tous les contribuables au moyen d'une taxe foncière spéciale.

I N F O R M A T I O N À L A C O M M U N A U T É

Réflexion sur les infrastructures de loisirs et sportives (suivi du sondage d'octobre 2018)

Actuellement en réflexion sur ses infrastructures de loisirs, sportives et communautaires, la Municipalité a distribué, en octobre dernier, un sondage pour connaître les besoins et les intérêts de sa population. D'abord, merci! pour votre participation. Plus de 150 personnes ont répondu au sondage et 26 % d'entre vous ont exprimé leur disponibilité à s'impliquer comme bénévole, assistant ou entraineur. Si, de manière générale, les citoyens se sont montrés satisfaits des activités offertes par la Municipalité, le sondage a toutefois permis de recueillir des commentaires pour l'amélioration des installations.

Les infrastructures les plus utilisées, par tous les groupes d'âge confondus, sont la patinoire, la piscine, le gym, la salle pour les cours de groupe, le terrain de pétanque, le terrain de tennis, de soccer et de volleyball.

À la lumière des résultats du sondage voici quelques recommandations proposées dans le rapport d'analyse:

Bonifier (consolider / réaménager) les infrastructures les plus fréquentées : piscine, patinoire, terrain de tennis et salle d'entraînement (gym). Parmi ceux-ci, plusieurs visaient des améliorations au gym, pour lequel la Municipalité a récemment entrepris de moderniser les équipements. Ce projet sera complété au printemps 2019.

Revoir l'aménagement physique (positionnement sur le terrain) et l'ajout de diverses plateformes sportives répondant aux besoins exprimés notamment pour le tennis et le soccer.

En complément, évaluer le réaménagement ou l'agrandissement du bâtiment actuel pour mieux répondre aux besoins (salles d'entrainement en groupe, camp d'été, patinoire, usage communautaire etc.). Dans un second temps, une étude pourrait traiter d'un bâtiment neuf comprenant un plateau sportif complet.

Poursuivre les démarches avec le MTQ, afin d'aménager une piste cyclable et piétonnière dans le secteur urbanisé de Berthier-sur-Mer, le long de la route 132, ainsi qu'une traverse piétonnière rue Guillemette. Une fois ces aménagements faits, la limite de vitesse pourra être révisée à 50 km/heure pour cette section.

En lien avec la sécurité et l'accessibilité des usagers, repenser intelligemment l'espace pour les stationnements et l'accessibilité au centre multi-sport, à la piscine et aux diverses installations.

Parallèlement, le conseil municipal étudie d'autres projets structurants pour la Municipalité notamment les bureaux municipaux, le garage municipal, l'église et le parc fluvial.

Soulignons que les citoyens ayant répondu au sondage courraient la chance de gagner un brunch familial au restaurant de La Plage. Félicitations à Mme Marie-Ève Lampron qui a remporté le prix de participation.

Le Comité de travail pour les infrastructures de loisirs et communautaires est composé de :
Joëlle Gendron, Jean-Louis Proulx et Jennifer Vachon pour la MRC, Diane Blais, Jonathan Blouin, Claire Bossé, Chantal Godin et Jocelyn Lapointe pour la Municipalité.

I N F O R M A T I O N À L A C O M M U N A U T É

Le Berthelais 2.0 arrivera à vos portes en mars 2019

Bonjour à tous,

L'équipe du Berthelais 2.0 vous invite à participer à la vie de notre journal municipal.

Nous comptons sur chacun de vous pour nourrir notre petit nouveau. Pas besoin de faire partie de l'académie française pour partager avec nous vos bons coups, un témoignage, une histoire d'intérêt pour les citoyens ou pour annoncer une activité à venir.

Un comité de lecture se réunira une fois par mois afin de traiter des articles ou des messages qui nous seront envoyés. Du coup, ces personnes pourront peaufiner certains textes au besoin. Il faut comprendre que notre démarche se bonifiera et nous apporterons des ajustements au besoin, alors n'hésitez pas à nous souligner nos bons coups et à nous faire des suggestions pour nous améliorer.

Voici quelques consignes pour nous transmettre un article ou un message :
D'abord, titrer clairement votre texte, valider l'information et les dates. Votre écrit doit être fait à l'aide d'un éditeur de texte comme Microsoft Word, NotePad ou même un simple courriel. Votre texte peut-être accompagné d'une photographie ayant une haute résolution de 300 ppp.

Faites parvenir le tout en fichier attaché et/ou remettre votre document à l'aide d'une clé USB à Jonathan Blouin à l'adresse suivante : loisirs@berthiersurmer.ca Si vous éprouvez des difficultés à remettre votre écrit, communiquez avec le responsable afin d'obtenir le soutien dont vous avez besoin.

Nous vous rappelons que la date de tombée sera le 15 de chaque mois, notre objectif étant que le journal soit livré au début du mois. Nous nous ferons un devoir de nous y conformer.

Une version numérique en couleur sera toujours disponible à l'adresse suivante :
http://berthiersurmer.ca/municipalite/journal-le-berthelais/

En terminant, je veux remercier toutes les personnes impliquées dans ce projet. Un merci particulier à Mme Sylvie Lemire pour son soutien technique et artistique.

Au plaisir de vous lire et de partager avec vous Le Berthelais 2.0

Jocelyn Lapointe pour l'équipe du journal

p.s. il n'y aura pas de journal municipal en février, nous sommes en transition.

Berthier-sur-Mer dévoile sa nouvelle identité visuelle.
Depuis le mois de mars, un comité formé de citoyens, d'élus et d'employés a travaillé à l'élaboration d'une nouvelle représentation graphique pour la Municipalité.

Qu'est-ce qu'une identité visuelle ?
C'est d'abord un processus créatif (analyse et recherche) aboutissant à une représentation graphique composée de signes, de couleurs, de formes, de textes qui parle d'une façon particulière de nous.
L'identité visuelle que la Municipalité vous présente est le fruit de nombreux échanges sur le « qui sommes-nous », « ce qui nous représente », « ce qui nous distingue et nous fait uniques » et « ce qui nous rassemble et nous fait vivre ensemble ».
Ainsi, cette signature graphique, uniformisant toutes les communications de la Municipalité, porte en elle notre histoire, notre présent et les prémices de notre devenir.

Signification par Mme Nathalie Gagnon, designer graphique de Effervère Design
La nouvelle signature de la municipalité a comme axe de communication *de traduire à la fois « l'expérience de vie » offerte aux résidents ainsi que « l'expérience de séjour » proposée aux visiteurs. En effet, la localité est un milieu de vie paisible et dynamique ainsi qu'une destination riche en plaisirs et agréments.*
La création d'une lettre « B » comme logo, met à l'avant-plan la première lettre du nom de la municipalité de Berthier-sur-Mer. Le « B », ainsi créé, avec mouvement, dynamisme, ouverture et fluidité, évoque à priori l'idée du fleuve et toute l'énergie qui l'entoure. Il peut référer également à l'idée du vent, de l'eau ou encore à une embarcation.

Le nom de « Berthier-sur-Mer » a été disposé sur deux lignes et justifié à droite, pour assurer une bonne intégration du « B ». Le choix du caractère typographique Alverata Bold, en capitale, permet une identification claire de la Municipalité. Le caractère proposé allie force et souplesse, avec sa droiture, ses légères courbes et son empattement. Les couleurs, soit deux bleus légèrement violacés, inspirent la détente, le calme, l'agrément. De plus, ils évoquent l'eau, un élément marquant le panorama et les activités de la localité située en bordure du fleuve. Finalement, le dégradé dynamise la lettre « B » qui semble être propulsée vers l'avant, projetée vers l'avenir.

Bibliothèque Camille-Roy

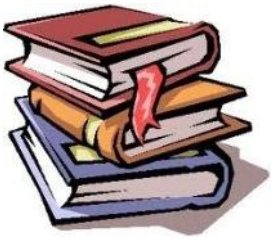

La bibliothèque recherche des bénévoles, donnez-votre nom. Veuillez prendre note qu'au mois de janvier 2019 il y aura une rotation de nouveaux livres de la collection du CRSBP.

Initiation aux livres et aux revues numériques BIBLIO CNCA

Le 6 mars prochain à 13h30, le Réseau BIBLIO CNCA offrira aux abonnés et aux citoyens de Berthier-sur-Mer un atelier d'initiation aux livres et aux revues numériques disponibles sur son site web. Vous désirez bouquiner et découvrir l'offre numérique du Réseau BIBLIO CNCA ? Cliquez et suivez « Mon dossier ».

- **Info**
  Claire Bossé : 418 259-2374
  Bibliothèque Camille-Roy : 418 259-7343 poste 204
  Inscriptions (20 participants) / Formulaire à remplir sur place.

- **Horaire**
  Lundi : 19 h à 20 h 30
  Mardi : 13 h à 15 h 30
  Mercredi : 8 h 30 à 11 h

(Période réservée aux élèves de l'école) : 5, rue du Couvent Berthier-sur-Mer (Qc) G0R 1E0
Téléphone : 418 259-7343, poste 204 / Télécopieur : 418 259-2038

NOUVEAU FESTIVAL PRINTANIER À NE PAS MANQUER!

Du 1er au 31 mars 2019

LA dégelée 2019

LA MUSIQUE DANS TOUS SES ÉCLATS!

12 concerts dans 12 municipalités des MRC de Montmagny et de l'Islet

15 $ taxes incluses (sauf soupers-spectacles)

1er MARS MONTMAGNY • 2 MARS SAINT-OMER

3 MARS CAP-SAINT-IGNACE • 8 MARS L'ISLET (Souper-spectacle 61 $)

9 MARS LAC-FRONTIÈRE • 10 MARS SAINT-JEAN-PORT-JOLI

16 MARS BERTHIER-SUR-MER • 17 MARS SAINT-PAMPHILE (Souper-spectacle 60 $)

22 MARS SAINTE-LUCIE-DE-BEAUREGARD (Souper-spectacle 47 $)

29 MARS SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

30 MARS SAINT-ROCH-DES-AULNAIES • 31 MARS TOURVILLE

POUR PLUS D'INFORMATIONS

418 248-7927

LaDegelee

accordeonmontmagny.com/la-degelee

festivalladegelee@montmagny.com

CARREFOUR MONDIAL de l'Accordéon Montmagny-Québec-Canada

ARTS & Culture L'Islet

Desjardins

SDÉ Montmagny

Québec

I N F O - L O I S I R S

CENTRE DE LOISIRS DE BERTHIER-SUR-MER

PARENTS PRESSÉS, MAIS INFORMÉS!

12 février 2019 à 19 h
Centre de loisirs de Berthier-sur-Mer salle 1
Sujet : Voyager avec les enfants
Conférencière : Bianca Pomerleau-Tourangeau, auteure du blogue La Grande Déroute
Atelier - Voyager avec les enfants

Présentation de l'atelier :
Ça y est, bébé est en route ou est arrivé. Peut-être avez-vous déjà des enfants et l'envie de partir découvrir le monde en famille vous tenaille, mais vous ne savez pas par où commencer? Des craintes vous retiennent? Vous vous demandez ce qui est possible?
Thèmes abordés :

Qu'est-ce que ça change voyager avec un bébé ou un enfant?

- Avion avec bébé/enfants ou durant la grossesse
- Choix d'une destination pour un premier voyage avec enfants
- Hébergement – Transport – Alimentation
- Budget
- Etc.

Venez en discuter avec Bianca, auteure du blogue . Préparez vos questions.
Informations complètes sur notre site Internet et à chaque mois dans le journal Le Berthelais.
Page Facebook

Une belle initiative de Marie-Ève Lampron.

Inscription/information : Jonathan Blouin : 418 259-7343 poste 203 / loisirs@berthiersurmer.ca

FORMATION iPad no. 6

Vous aimeriez connaître davantage votre tablette numérique iPad?

Alors cette formation est pour vous.

Atelier no. 6 : Mardi 12 février 2019 (Thématique à venir)
Centre des loisirs de Berthier-sur-Mer (24, boul. Blais Est). Salle 2

Horaire : 10 h 30 à 11 h 30
Coût : 12 $ / bloc / participant

- P.S : iPad seulement, pas d'Android.

En collaboration avec le CFER de Bellechasse

Inscription / information : Jonathan Blouin / 418 259-7343 poste 203 loisirs@berthiersurmer.ca

I N F O - L O I S I R S

CENTRE DE LOISIRS DE BERTHIER-SUR-MER

PRÉSENTATION DU SUPERBOWL DIMANCHE 3 FÉVRIER 2019

L'équipe de compétition PRIME BBQ s'en va conquérir le monde en participant au KCBS World Invitational de Little Rock en Arkansas, une compétition de BBQ regroupant les meilleures équipes au monde! Elle nous invite donc à sa soirée de financement dans le cadre du Superbowl LIII le dimanche 3 février prochain à compter de 16 h.
Projection du match, service de bar sur place, ailes de poulet fumées et bar à chili à la brisket de bœuf à volonté.

Coût de seulement 20 $ / Billets : https://bit.ly/2DvbCWM / Centre de loisirs de Berthier-sur-Mer (24, boul. Blais Est).
Billets aussi disponible au bureau municipal (5, rue du Couvent)
Réservé aux personnes âgées de 18 ans et plus.

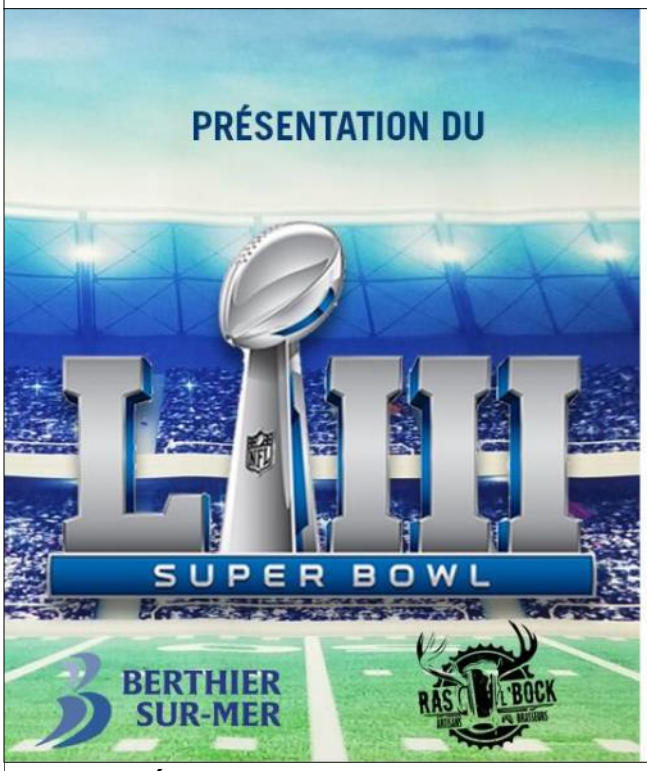

YOGA—PRÉ / POST-NATAL ET HATHA

Pratiquer le yoga prénatal tout au long de la grossesse permet au corps de se préparer pour le grand jour, tant physiquement que mentalement! Le yoga vous apportera nombreux bienfaits
physiques dont la préparation du bassin et du plancher pelvien
ainsi que les abdominaux profonds.

Description complète

- Mardi : Yoga PRÉ-NATAL : 17 h - 18 h
  (22 janvier au 12 mars)

- Mercredi : Hatha Yoga : 8 h 30 - 9 h 30
  (23 janvier au 13 mars)

- Mercredi : Yoga POST-NATAL : 13 h 30 - 15 h
  (23 janvier au 13 mars)

Coût : 120 $ + taxes / Session
Centre de loisirs Berthier-sur-Mer, 24 boul. Blais Est / Salle 1

Information complète
Inscription / information : Véronique Bouillon / 418 999-6301 / veronique_bouillon@hotmail.com

Cotiser à son REER ou à son CELI, c'est maintenant!

Prenez le temps de trouver votre bonne combinaison d'épargne dès aujourd'hui.

Le principe du REER est simple : il fait jouer le temps en votre faveur. En d'autres mots, il est avantageux de cotiser tôt! Votre épargne fructifie à l'abri de l'impôt, ce qui maximise son rendement. De plus, le taux d'imposition à la retraite est généralement moindre que celui applicable durant la vie active.

Plus l'argent reste longtemps à l'abri de l'impôt, plus le capital de retraite devient intéressant. C'est pourquoi il est important de commencer à cotiser le plus tôt possible.

Pas facile si vous êtes un diplômé qui arrive sur le marché du travail ou que vous avez de jeunes enfants. Vous avez peut-être un budget restreint et la retraite vous paraît bien lointaine. Cependant, l'exemple ci-dessous illustre à quel point des cotisations précoces sont avantageuses.

Cotisation annuelle	Investissement total	Valeur à 55 ans[1]
1 500 $ par an de 25 ans à 55 ans	45 000 $	118 587 $
3 000 $ par an de 40 ans à 55 ans	45 000 $	69 828 $

[1] Sur la base d'une hypothèse de rendement composé de 6 % d'un portefeuille équilibré (45 % en revenu fixe et 55 % en actions). Rendement basé sur les Normes d'hypothèses de projection de l'Institut québécois de planification financière 2011.

Dans le même ordre d'idées, plus vous cotisez tôt dans l'année, plus votre cotisation est profitable. Souvenez-vous que le temps est votre allié!

Pour savoir comment fonctionne la cotisation à un REER et pour obtenir de nombreux outils et conseils, consultez le desjardins.com/reer-celi.

CONCOURS

Prendre le temps de cotiser, c'est gagnant

16 000 $ en prix

Participez en cotisant à un REER ou à un CELI avant le 1er mars 2019*.

Tous les détails à desjardins.com/concours-reer-celi
* Certaines conditions s'appliquent.

1 Caisse | 7 centres de services | 1 centre de services automatisés

418 248-4884 ou 1 877 606-4884

Desjardins
Caisse de la MRC de Montmagny

Municipalité Berthier-sur-Mer 2019

Ordures | Recyclage | Monstres | Dépôt à Saint-François | Organiques | Résidus verts

JANVIER

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

AVRIL

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

Dépôt à Saint-François

DÉPÔT À ST-FRANÇOIS ET COLLECTES DES RÉSIDUS VERTS

Le dépôt de St-François est situé au 35, chemin Saint-François Est.
Aux dates indiqués, le centre est ouvert de 8 h à 12 h. Une preuve de résidence à Berthier-sur-Mer est requise et vous devrez vider vos sacs de plastique de leur contenu. Pour les collectes à domicile, seul les résidus verts placés dans des sacs de papier sont acceptés, les sacs de plastique ne seront pas ramassés.

Résidus verts

Municipalité Berthier-sur-Mer 2019

Ordures

Recyclage

Monstres

Dépôt à Saint-François

Organiques

Résidus verts

JUILLET

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Monstres

CUEILLETTE DES MONSTRES

24 avril, 29 mai, 26 juin, 31 juillet, 28 août, 25 septembre, 23 octobre et le 27 novembre

Si vous avez des monstres dont vous voulez vous départir, n'oubliez pas qu'il est très important d'aviser la municipalité.

Si vous n'êtes pas sur la liste de cueillette, vos monstres resteront sur le bord de la route. 418 259-7343.